Dr Risch

CANCER COLORECTAL

Informations pour la prévoyance

Votre laboratoire – aujourd'hui et demain

Qu'est-ce que le cancer colorectal ?

Le cancer de l'intestin est une prolifération maligne généralement située dans le côlon (gros intestin) ou dans le rectum. À partir de la paroi intestinale, il peut se propager à d'autres organes.

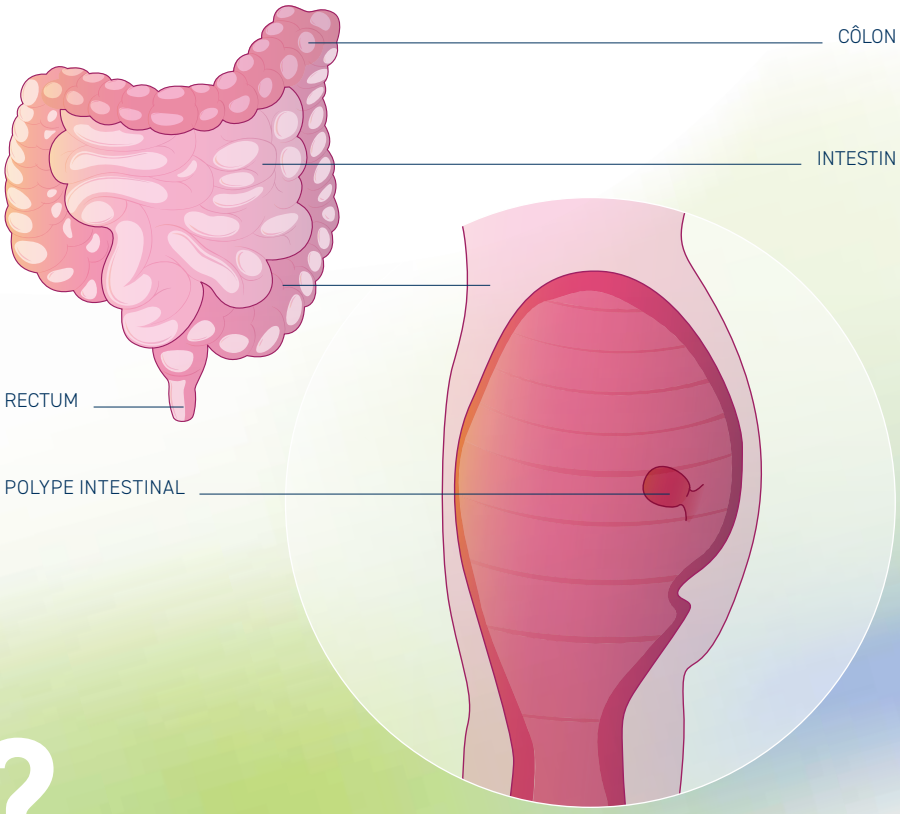

Qu'est-ce qu'un polype ?

Les cancers colorectaux prennent souvent leur départ de polypes du côlon ou du rectum.

Les polypes sont des tumeurs bénignes qui ne causent pas de symptômes et peuvent se développer dans l'intestin chez n'importe qui. Les polypes ne deviennent pas tous des cancers : beaucoup de polypes sont anodins et sans risque. Le processus de transformation cancéreuse est très lent ; il peut durer jusqu'à 10 ans.

Dépistage précoce, pourquoi ?

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le deuxième chez la femme. Il apparaît généralement après la 50e année de vie.

Trop de personnes meurent encore de cancer bien que les chances de guérison soient favorables lors d'une détection précoce.

L'examen de dépistage précoce doit permettre de détecter la maladie avant l'apparition de symptômes physiques. Une détection précoce permet de guérir le cancer dans beaucoup de cas. Le dépistage précoce est donc très important.

Les polypes détectés à un stade précoce peuvent être traités avant qu'un cancer puisse se développer.

Il est important d'en parler

Il existe une prédisposition familiale au développement de polypes et au risque correspondant de cancer.

Cela signifie concrètement que si vous avez un parent proche (père, mère, frère, sœur) atteint des polypes intestinaux, vous présentez également un risque accru d'en développer. Un examen de prévoyance est alors d'autant plus important.

N'hésitez ni à questionner votre entourage familial à ce sujet, ni à les informer si des polypes ont été trouvés chez vous dans le cadre d'un examen.

Encouragez votre entourage à la prévoyance.
WWW.DARMKREBS-PRAEVENTION.CH/HOME-2022-FR

Méthodes d'examen

DÉPISTAGE DE SANG DANS LES SELLES	COLOSCOPIE
Les polypes et les tumeurs cancéreuses sont bien irrigués et peuvent facilement saigner. Ce sang n'est guère visible à l'œil nu, mais il peut être détecté et mesuré à l'aide d'un test spécifique de détection de sang dans les selles.	Cet examen est (généralement) effectué par un ou une médecin spécialiste, soit de façon ambulatoire à l'hôpital, soit dans un cabinet spécialisé.
Groupe cible — Personnes à partir de la 50e année de vie, sans symptômes et sans facteurs de risque	**Groupe cible** — Personnes présentant des symptômes ou des maladies préexistantes — Personnes ayant une prédisposition familiale (cancer ou polypes)
Avantages Simple et rapide Peut être effectué à tout moment soi-même à domicile	**Avantages** Les polypes qui ne saignent pas peuvent également être détectés tôt et généralement aussi être enlevés directement dans le cadre de la coloscopie.
Inconvénients Les polypes ou tumeurs qui ne saignent pas ne sont pas détectés. Il existe des résultats faux négatifs ou faux positifs. La fiabilité peut être augmentée en répétant le test plusieurs fois.	**Inconvénients** Prend du temps, exige une préparation (nettoyage des intestins)
Recommandation Lors d'un résultat sans particularités : répétition tous les deux ans	**Recommandation** Lors d'un résultat sans particularités (pas de polypes) : Répétition tous les dix ans Lors d'anomalies détectées : Traitement et contrôle de suivi comme convenu avec le ou la médecin

Coûts

Dans certaines conditions, les tests sont payés par l'assurance de base. Informez-vous auprès de votre généraliste ou à la pharmacie.

Des programmes spéciaux de prévoyance dans le cadre desquels les coûts sont entièrement pris en charge sont proposés dans la plupart des cantons.

Facteurs de risque

- âge croissant
- sexe
- prédisposition génétique
- maladies inflammatoires chroniques de l'intestin
- hygiène de vie

EXAMENS DE PRÉVOYANCE

www.swisscancerscreening.ch/fr/offres-dans-votre-canton

Ne vous faites pas de soucis, mais ne tombez pas non plus dans la négligence ...

Après un examen sans particularités, on est soulagé et on peut cesser de s'inquiéter. Cela peut toutefois vous faire facilement oublier les examens de suivi. Enregistrez ou notez un rappel pour ne pas manquer les répétitions de l'examen.

Ne négligez pas la responsabilité de votre santé.
Il existe des application qui peuvent vous le faciliter (p. ex. www.vivellio.app).

01.12.2023/V2

LIENS

Brochure
« Le dépistage du cancer du côlon »
www.liguecancer.ch

Brochure
« Dépistage du cancer du côlon »
(À partir de 50 ans, je m'informe !)
www.swisscancerscreening.ch/fr